

Le CPF QU'EST CE QUE C'EST ? :

Le compte personnel de formation (CPF) est un moyen de financer entièrement ou en partie une formation que vous souhaitez faire.

Toutes personnes ayant travaillé au cours de sa vie cumule un certain montant sur son compte CPF. Ce compte recense les informations suivantes :

- Droits acquis tout au long de votre vie active et jusqu'à votre départ à la retraite
- Formations dont vous pouvez bénéficier personnellement.

Les droits restent acquis même si :

- Vous changez d'employeur
- Ou que vous perdez votre emploi.

Si vous êtes à temps plein, ou au moins à mi-temps, l'alimentation de votre compte se fait à hauteur de 500 € par année de travail jusqu'à atteindre 5 000 € maximum. À noter qu'il n'y a pas de dateline pour utiliser votre solde.

Comment s'inscrire sur le CPF :

Pour s'inscrire sur le CPF, il vous suffit tout simplement de vous rendre sur "www.moncompteformation.gouv.fr" et d'aller sur "création d'un compte" et de suivre les étapes.

Il faudra vous munir de votre numéro de Sécurité sociale. Vous le trouverez notamment sur votre carte Vitale.

Comment consulter votre solde :

Pour consulter votre solde, il vous suffit de cliquer sur "consulter vos droits" disponible sur la page d'accueil du site. (Voir ci dessous)

Vous avez même accès à l'historique de vos cotisation pour savoir combien vous avez cotiser par an ou par entreprise.

Cliquer
juste ici !

Développez vos **compétences**

Comment ça marche ?



FAITES-VOUS ACCOMPAGNER

C'est gratuit !

Comment vous inscrire à une formation ? :

Il faudra de cliquer sur “trouver une formation” toujours disponible sur la page d’accueil du site. (Voir ci dessous)

Cliquer
juste ici !

Développez vos **compétences**

Comment ça marche ?



FAITES-VOUS ACCOMPAGNER

C'est gratuit !

Ensuite il faudra entrer la formation que vous souhaitez, la localisation et préciser si vous voulez la faire en présentiel ou en distanciel.

Une fois la formation trouvée vous devez cliquer sur “demander un devis”. L’organisme de formation va recevoir et analyser votre demande. Il vous envoie leur proposition et c’est à vous de l’accepter ou pas.

À savoir : si vous acceptez la proposition et que votre solde n’est pas suffisamment, il va falloir régler la différence directement sur le site qui est sécurisé.

À savoir : Pour vous inscrire à une formation sur Mon compte formation, vous devez détenir un compte France Connect +, via [l'identité Numérique La Poste](#), même si vous avez déjà un compte France Connect.

Comment avoir l'identité numérique ? :

Vous devez vous rendre sur "lidentitenumérique.laposte.fr" ou installer directement l'application.

Les conditions sont les suivantes :

- Avoir 18 ans ou plus
- Détenir un document d'identité en cours de validité (carte d'identité française recto/verso, passeport français ou titre de séjour recto/verso supérieur à 5 ans)
- Avoir une adresse en France
- Posséder un smartphone (Android version 5 et suivantes pour Android ou iOS version 11 et suivantes) et un numéro de téléphone mobile français
- Disposer d'une adresse mail et de son mot de passe associé
- Être connecté à Internet avec un ordinateur, tablette ou smartphone

Une fois sur le site ou l'application mobile, il vous suffit de suivre les étapes.

L'Identité Numérique

Besoin d'aide ? Se connecter

Simplifiez et sécurisez vos démarches en ligne

Avec L'Identité Numérique, sécurisez votre identité et simplifiez vos démarches en ligne.

> Les avantages > Où s'en servir ? > Comment ça marche ?

Créer votre Identité Numérique

> Vous êtes une entreprise ?

Cliquer juste ici !

Et voilà vous avez toutes les étapes pour bénéficier d'une aide financière pour la formation que vous souhaitez faire.